

La chasse galerie

ou le châtiment du chasseur excessif

par Jean-Loïc LE QUELLEC ■

« – Où sont tes chiens René, tes chiens de chasserie ?
– Mes chiens sont dans les bois chassant la blanche
biche. »

(Sixième couplet de *La Blanche Biche*, chanson recueillie par Sylvain Trébuçq auprès de M. Métaï de Sérigné et publiée dans *La chanson populaire en vendée* en 1896.)

Les récits populaires de chasse-galerie, chasse fantôme qui se signale dans les airs par des hurlements ou des bruits de chaîne, sont très nombreux dans notre région. Dans la première moitié du siècle dernier, sous l'impulsion de quelques érudits poitevins, cette forme de récit a fait l'objet d'un processus de folklorisation qui ira jusqu'à la supercherie. Dans l'univers mythologique, la chasse-galière et la chasse galopine font partie de ces chasses fantastiques condamnées à errer éternellement suite aux excès commis par des chasseurs impies. ■





Illustration du cantique de sainte Geneviève de Brabant mettant en scène les retrouvailles du seigneur du Palatinat, de son enfant et de sa femme accusée à tort d'adultère. C'est en traquant la biche nourricière de son enfant, un jour de chasse, que le seigneur conduit à la grotte où vivait Geneviève. Elle s'y était réfugiée après avoir échappé aux griffes d'un méchant intendant qui avait tenté vainement de la séduire en l'absence de son mari. Lorsque Geneviève mourut, la biche fidèle se laissa mourir sur sa tombe, refusant de s'alimenter (imagerie d'Épinal n° 23 bis, Pellerin & Cie).

La galerie des chasses fantômes

En Vendée, de très nombreux récits de « chasse-galerie » ont été recueillis. Au Boupère, Madame Perraud disait en 1943 que « c'était une meute qui courait dans le ciel après un cerf. Il ne fallait pas la regarder parce que la personne qui la regarde est sûre de

mourir dans l'année ». À Thouarsais-Bouildroux, on affirmait, au début du siècle, entendre lors de son passage « *des chiens qui aboient dans les airs* ». À Fontaines, Guillot le meunier a raconté à Edmond Bocquier « *qu'un homme qui habitait dans une maison située près d'un cours d'eau fut surpris par un bruit infernal et discordant que perçaient de temps en temps les jappements furieux de la meute qui compose la Chasse-Gallery. Il revenait des bois en bateau, la nuit. Quand il entendit le charivari qui retentissait dans l'air, il prit peur et, à peine débarqué, il courut se cacher au plus profond de son habitation. Au même instant, il entendit des chaînes qui retenaient les bateaux attachés à la rive, remuer énergiquement par une main puissante et infatigable qui continua de les agiter jusqu'à l'aube, qui délivra le pauvre homme de ses transes mortelles* ». À Monsireigne, on précisait que le passage de la chasse-galerie s'accompagne de bruits de chaînes traînées et de hurlements de bêtes, surtout des chiens. À la date de 1905, on trouve dans les notes manuscrites de G.R. Phelippeau, de La Ferrière, l'indication suivante : « *Il y a environ de 15 à 20 ans, dans la commune de La Ferrière, une femme étant à bêcher du mille [sic pour " mil "] a vu en plein jour la Chasse Gallery. Son jeune enfant pleurait. Lorsqu'elle fut rendue au bout de son sillon, elle se rendit à l'enfant qu'elle trouva mort. Cela se passait au village du Grand-Moulin, dans la commune précitée* ». Beaucoup d'autres allusions à cette chasse ont été publiées pour ce département, mais le témoignage d'A. Bouet, fait d'après un récit du « *père Guémeau de Moutiers-Sur-Lay* » et recueilli par Edmond Bocquier aux Magnils-Reigniers, est certainement le plus circonstancié. Il mérite d'être cité en entier (ici dans son orthographe originale) :

« *C'était en 1841. Alors âgé de 18 ans, je mangeais tranquillement ma soupe, lorsque tout à coup, j'entendi vers les 8 heures du soir un air de chasse. Étonné, je sortis et vis la Chasse Gallery. Elle était dans les airs avec le cor devant, puis une meute de petits chiens, puis Gallery emportée par son cheval fougueux et blanc. La chasse Gallery était partie du Magni-Reigné près de la Bretonnière et poursuivait un cerf de dix cors. Le cor lançait l'air de "Taillaut, taillaut" et courait avec une vitesse folle suivi de toute la chasse Gallery qui disparaissait dans un flot de nuages. Arrivé vers les Moutiers, le cerf se dirigea vers l'église et fit face à ses adversaires. Épuisé bientôt par tous ses efforts, le cerf succomba bientôt sous les coups de Gallery. Puis Gallery entendit une plainte qui disait : "Gallery, tu chasseras toute ta vie, la nuit et le jour, dans les airs*

comme sur et sous la terre“. D'après les dires du père Guémeau, la chasse Gallery repassa aux Moutiers 13 ans après et elle a été condamnée à passer dans ces parages tous les quatre vingt et cent ans »¹.

L'explication supposant la malédiction d'un chasseur nommé Gallery est fréquemment donnée par les narrateurs. Un manuscrit rédigé au début de ce siècle par un certain Pelletier, de Sérigné, affirme par exemple : « On ne sait pas pourquoi il chasse. Cependant quelques-uns disent que c'est un homme condamné à chasser dans les airs pendant l'éternité parce qu'il chassait le cerf le dimanche pendant la messe. L'animal se serait jeté dans la grotte d'un saint qui aurait ainsi condamné Gallery ». Ou bien, une note manuscrite de E. Point, habitant Maché vers la même époque, explique que « Gallery était un homme qui avait chassé le jour de Pâques, alors Dieu le condamna à chasser tous les soirs dans les airs et c'est, d'après la légende, depuis ce jour qu'on entend tous les soirs les chiens de Gallery qui aboient ».

Mais les histoires de « chasse-galerie » ne sont pas particulièrement vendéennes, et on en a recueilli bien d'autres en Poitou et dans les Charentes.

Ainsi, pour la Vienne, Lucien Racinoux rapporte que, à Iversay, « la mère Marie Huet, rentrant du "veilloui", avait été surprise par la "Chasse Gallery" sur le seuil de sa porte : "Yétais keiyoutie su'cou bassié que l'diab'm'arait pas fa r'levi!", avouait-elle tant elle avait eu peur. Il lui était difficile d'expliquer ce qu'elle avait entendu. "Ol tait coume si l'aviant feurlassé des millions d'chaines et pis ol'tait callés chés qui japiant". Une autre avait également entendu la chasse du sieur Gallery en rentrant chez elle. Elle passait très haut dans le ciel et tout à coup Gallery avait crié : "Part de chasse!" et un énorme gigot de cerf était tombé sur le chemin près de la pauvre femme qui avait cru mourir de frayeur »². Au Vigeant, la chasse-galerie a été interprétée comme « une voiture à quatre roues qui passait dans le ciel, emportée à vive allure par de petits chiens qui ne cessaient d'aboyer », tandis que Marie Prieur, de Saint-Romain-en-Charroux, expliqua à Michel Valière qu'il fallait faire une croix au bout de son sabot, lors du passage de cette chasse, car « ol étét les âmes en peine », auxquelles ce procédé permettait d'aller en Paradis³.

En Deux-Sèvres, on racontait à la fin du siècle dernier « qu'un meunier, veillant une nuit dans son moulin, entendit la chasse-gallery. La pauvre âme, sur le point d'être atteinte, poussait des cris à fendre



Les veillées et les rassemblements familiaux ont été très propices à véhiculer les récits de « chasse-galerie ». Ici, document du XIX^e siècle représentant le retour du paysan-braconnier brandissant le lapin qui va nourrir la famille (Coll. Gens de Cherves).

le cœur... Voilà donc le meunier criant et tempêtant contre le vacarme de la bande infernale, à sa voix le ciel redevient silencieux... la nuit suivante, les diabolons [...] ne manquèrent pas d'apporter au moulin une cuisse du gibier qu'ils avaient pris »⁴. Casimir Puichaud précise que « le campagnard prudent, quand il entend venir cette chasse, commande à ses fils de rentrer à la maison. Il les suit, les fait mettre à genou, et prie avec eux pour le repos de l'âme du damné »⁵.

En Saintonge, « c'était pendant la nuit, mais à des époques relativement rares, qu'avait lieu la chasse-galerie ou chasse volante, parce qu'elle avait lieu dans les airs. Elle se composait de chiens courants; de chevaux ailés montés par des diabolons et des âmes maudites. Ceux qui disaient avoir vu cette chasse prétendaient qu'elle était très bruyante : on entendait des cris d'oiseaux, des aboiements, des hennissements, des miaulements, des voix plaintives, des hurlements sauvages, enfin, comme une armée entière d'animaux, criant, beuglant, clapissant et semblant voyager dans les nuages [...]. Quand on avait le courage de crier assez fort : "Part à la chasse!" il vous tombait d'en haut soit une cuisse de chevreuil, une grillaude de cheval, une joue de sanglier, un gigot de béliet, un quartier de bouc ou toute autre pitance [...] et aussi, quelquefois, ô horreur! des débris de

corps humain, une tête, une jambe, un bras, une côte tout sanguinolents... à l'aspect desquels les plus hardis reculaient d'effroi »⁶.

Dans la région confolentaise, on assurait, avant 1914, que la chasse-galerie était le vacarme causé par les âmes des enfants morts sans baptême, entraînés en enfer par le diable, qui les poursuivait à coups de fouet, et dans un bruit de grelots⁷.

Mais en élargissant peu à peu le cadre de l'enquête, on s'aperçoit que des récits de « chasse-galerie » courent bien plus loin que dans l'ouest de la France.

Gallery, Galerie ou Galerit ?

En Poitou et dans les Mauges, la chasse fantôme porte le plus souvent le nom de « chasse-galerie » ou ses diverses variantes, comme « chasse galéry » en Loire-Atlantique, « Chasse galerit » ou « galerite » en Charentes. La première attestation de cette appellation ne semble remonter qu'à 1829, sous la plume de maître Guerry, folkloriste tourangeau qui s'intéressait aux traditions du Poitou. Voici ce qu'il écrivait : « *Ce n'est que vers l'automne, au bord des eaux, dans les vallées profondes, que la chasse-galerie se fait entendre. Alors, parmi des aboiements lointains, on croit distinguer le sifflement d'un char et les cris des esprits infernaux, dont la triste cohorte poursuit les âmes des trépassés* »⁸.

L'explication la plus souvent entendue est que ces termes du type « galerie/gallery » conserveraient le souvenir d'un seigneur cruel et impie, du nom de Gallery. À l'occasion d'une enquête entreprise au début du siècle sur les traditions populaires, Edmond Bocquier a ainsi recueilli l'avis d'informateurs selon lesquels, par exemple « *le seigneur Gallery habitait dans les environs de Saint-Sornin. Il était très méchant et cruel pour le paysan, et travaillait et chassait le dimanche. Un dimanche, pendant la grand-messe, il poursuivit un cerf qui se réfugia dans une grotte habitée par un ermite, qui refusa de livrer l'animal, menaçant Gallery de la vengeance du Ciel. Mais celui-ci voulut poursuivre sa chasse. L'ermite cria alors : "Va, Gallery, poursuis ton cerf; tu es condamné à le chasser du coucher du soleil à son lever". Depuis lors, il le chasse toutes les nuits, et on entend sa meute et son piqueur qui crie. Dans un champ, non loin de Saint-Sornin, les habitants de Saint-Sornin*



« Quand on avait le courage de crier assez fort : "Part à la chasse !" il vous tombait d'en haut soit une cuisse de chevreuil, une grillade de cheval, une joue de sanglier, un gigot de bœlier, un quartier de bouc ou autre pitance [...] » (Noguès 1891 : 137-138). Illustration tirée du *Magasin Pittoresque* de 1842, p. 60 (coll. C. Ribouillault).

assurent naïvement que c'est là que toutes les nuits Gallery combat les Sarrazins ». Dans le dossier consacré par Edmond Bocquier à ce thème, figure cette note manuscrite d'E. Gaborit, l'un de ses correspondants vendéens, demeurant à Saint-Valérien :

« On a entendu parler de la Chasse-Gallery [à Saint-Valérien]. Gallery habitait les environs de Saint-Sornin. Il était très méchant pour le paysan et profanait ouvertement le jour du Seigneur. Un dimanche, pendant la grand-messe, il lança un cerf; forcé par la meute, cet animal alla se réfugier, au moment du Sanctus, dans une grotte habitée par un ermite; celui-ci prit la défense de son hôte et refusa de le livrer à Gallery; il fit plus, il le menaça de sa vengeance du Ciel, à cette heure sainte, s'il ne fléchissait pas les genoux pour réparer sa faute en adorant son créateur.

Gallery méprisa cet avertissement et voulut continuer sa chasse scandaleuse ; mais la justice divine l'attendait là : "Va, Gallery, lui cria le pieux anachorète ; poursuis ton cerf, le Tout-Puissant te condamne à le chasser toujours du coucher du soleil à son lever". Depuis lors, Gallery chasse toutes les nuits, tantôt sur la terre et tantôt dans la région des nuages. On entend sa meute qui poursuit le cerf et le piqueur qui crie : Taiäut ! Taiäut ! Taiäut !.... Dès qu'il cesse de chasser, il lui faut combattre les Turcs ou les Anglais, les ogres ou les ours, et aussitôt que le jour paraît, il va brûler en enfer ».

Cette explication est directement héritée des écrits de l'érudit poitevin Benjamin Fillon qui publia, en 1848, une chanson de la Chasse-Gallery qu'il affirmait avoir recueillie à Saint-Sornin en Vendée, mais dont Émile Brethé a brillamment prouvé qu'en réalité, elle avait été composée par l'érudite lui-même (lequel, du reste, n'en était pas à son coup d'essai). Mais cette habile supercherie a connu un très vaste succès, en partie dû à la personnalité de son auteur et à la publication de *Poitou-Vendée*, mais surtout grâce au manuel scolaire publié par Caumont en 1860 (*Lectures courantes des écoliers français à l'usage des écoles des deux sexes*), où figurait la chanson. Cette anthologie ayant été en usage dans les écoles au moins jusqu'en 1901, l'occasion fut ainsi donnée à une fausse chanson populaire de le devenir vraiment, et toutes les versions orales de la chasse-galerie recueillies en Poitou depuis la publication de Fillon résultent de ce processus de folklorisation parfaitement daté. Et cela n'est nullement contredit par l'existence du récit cité plus haut, bien que situé par le conteur aux Magnils-Reigniers en 1841, puisqu'il n'a été réellement recueilli qu'en 1900.

En exemple vendéen de ces folklorisations, on peut citer un texte manuscrit de Saint-Florent-des-Bois, selon lequel « *Gallerie chasserait la loubie mais beaucoup de personnes anciennes prétendent que c'est la chasse aux âmes du purgatoire que Gallerie fait dans les airs* ». Ce passage montre bien qu'une différence était perçue entre la tradition « ancienne » de la chasse fantôme comme chasse aux âmes, et une tradition « nouvelle » apparemment incomprise, puisque « la loubie » correspond à « *l'aloubi* » de Benjamin Fillon. Mais cet *aloubi* (étymologiquement : « affamé comme un loup ») correspond à un être fantastique absolument inconnu des traditions populaires, et que Fillon présentait comme un vampire. Autre exemple, la formule dont une femme de Monsireigne affirma, en 1942, qu'elle était prononcée lors du passage

de la chasse-galerie : « *Entendez-vous la sarabande, Ol ét la chasse-galerie* » puisqu'il s'agit tout simplement de l'incipit de la chanson de Benjamin Fillon (et l'incipit est, avec le refrain, ce que l'on retient d'une chanson lorsque tout le reste en a été oublié). Dernier exemple du sort populaire de cette chanson, le texte suivant, recueilli en 1974 à Saint-Aubin dans les Deux-Sèvres :

*Entendéz-ve mès felles
La chace-galerie
Qui vat passàe
É vat gavachàe la loubie
Rentréz vite mès felles
Vous vous asseyez tout près de moi
É prenez de l'eau bénite
É priéz sént Micha⁹.*

On reconnaît à nouveau le texte de Fillon, mais certains termes, incompris, ont été modifiés, tandis que des tournures poitevines en déshérence ont été francisées. La *loubie* naît de *l'aloubi*, les *falls* se sont changés en *felles*, *v'assitre pràe de màe* devient « vous vous asseyez tout près de moi », pendant que *l'aève* se change en « eau » et que la *garache*, être fantastique très souvent mentionné en Vendée mais pratiquement inconnu en Deux-Sèvres, est remplacée par le verbe *gavachàe*. Quant au reste de la chanson originale, d'un niveau de vocabulaire poitevin très dense et déjà vieilli au siècle dernier, il n'a jamais été attesté oralement (cf. encadré p. 166).

Pourtant, deux faits prouvent que la chasse-galerie était connue antérieurement en Poitou à la publication du poème de Benjamin Fillon : la citation de Guerry en 1829, et l'attestation du terme à la fois chez les Cajuns de Louisiane et au Québec, où des apparitions célestes remontant à l'année 1663 ont été interprétées comme ses premières manifestations chez « les mondes de l'autre bord ». Le rôle de Benjamin Fillon s'est donc limité à donner à cette tradition une forme trop érudite pour être durablement populaire. Mais notre auteur, aussi savant que malicieux, a aussi créé de toutes pièces ce « seigneur de Gallery », inique, cruel et sanguinaire, prétendument à l'origine de la tradition, et qu'aucun argument sérieux n'a jamais permis d'assimiler ni au fameux bandit Guillery, ni à aucun autre personnage historique réel.

Pour comprendre cette appellation, il faut d'abord se souvenir que l'apparition de ce Gallery est récente, et qu'on ne parlait antérieurement



Dans le registre du fantastique associé à la chasse, le « triptyque » de G. Deponirt évoque les noces, la mort et la résurrection du chasseur. Ici, les noces du chasseur (XIX^e siècle, Allemagne, coll. particulière).

que de la « chasse galerie ». Ensuite, il faut tenir compte des dénominations apparentées : *chasse galérine* dans la Vienne, *chasso galero*, *chasse galerine*, *casso galiero* ou *galerino* en Limousin, *chasse gogliero* et *chasse galière* dans la Creuse, *chasse gallère*, *gayère* ou *goyère* en Bourbonnais. On ne peut raisonnablement supposer, avec R. Mineau, que tous ces termes sont des variantes du limousin *galiero* « gaillard », surtout que le limousin a fort probablement traduit les appellations poitevines. Mais bien des hypothèses ont été avancées pour expliquer le terme. Émilien Travers tirait argument de ce que *galerie* eut, jusqu'au XV^e siècle, le sens de « fête, divertissement », mais on ne voit guère comment raccrocher cela à notre légende, puisque les exploits de cette chasse (aux âmes, ou à l'homme) ne peuvent guère être pris pour d'aimables divertissements ! Jean Robuchon comprenait le terme à partir du verbe poitevin *galâe* « frapper avec une *gale* », c'est-à-dire une trique, mais il faut rappeler fermement que le mot *galerie* n'a jamais eu ce sens en Poitou. Plus récemment, Pierre Barkan a préféré faire appel à

Complainte de la chasse-gallery

Refrain

Ontondez-ve la sarabande ?
Ol' est la chasse gallery,
Iquiaulong va passer pre bonde
et la garâche et l'alouby.



1

Mes fails, rontrez bé vite
V'assistre (vous asseoir) près de mâ ;
Prenez l'ève benite
Et priez saint Michâ.

2

Gallery va-t'en tête,
Munté sus in chevaau
Qu'a le cou d'ine bête
Et la peâ d'in crapâaud.

3

La grolle de ses ales
Cope le vent glacé
Et de frêdes rafaes
Rassoillent (mouillent) le damné.

4

Dare li (derrière lui), la sorcère,
Le lutin, le garou,
Galopant la houlère
Le pitois et le loup.

5

La bête pharamine
Quitte les cahurauds (cahuttes)
Pre trecher (chercher) la vremine
Au long daux mazuraux.

6

Pis le bège fantôme
Tot habeillé de blonc,
Frère-fadet de Bôme
Chéroge (chien rouge) et revenant.

7

Le nain d'himur pllaisonte
Sivé dau fu-follet,
Trelande (fredonne) saaute et chonte
Queme in amirollet.

8

Cremeilloux de ragage
Le maître dau soulâ (troupeau),
Démène pplein de rage
Son sabre de verglla.

9

Gle vut douner bataille,
Oque le Sarrazin,
Dans in champ de buaille
Dan borg de Saint-Sorlin.

10

Le fourache infidèle
Devant li trejou fouit,
Et si le maître appelle
En brouè (brouillard) s'évanouit.

11

Gallery torne, torne,
Emporté pre sen sort,
Aqueni (éxténué), triste et morne,
Gle demande la mort.

12

Mais l'aube désiraïe,
Onfin, fait le temps clair,
Et la troupe gelaïe
Va routir on onfer.

13

Pre passer quiés nits blonches,
Gallery, mes onfonds,
Chassit tots les dimonches
Et battit les paysons.

La graphie originale du texte publié par Benjamin fillon en 1848, a été conservée.

Cinquante ans plus tard, inspiré par le thème, Henri Bourgeois, directeur de la revue La vendée historique, publia dans la rubrique Légendes vendéennes la complainte de la chasse-Gallery (légende de Saint-Sornin) sous le pseudonyme d'Henri du Bocage. Il attribua à sa création l'air de Fualdès. Dans ce milieu vendéen empreint de religiosité, la légende de Gallery est ici un prétexte à renforcer la fidélité à Dieu.

Or, un beau jour de dimanche,
Pendant la grand'messe encor,
Il partit sonnant du cor,
Et vint comme une avalanche
Lancer un pauvre « bouquin »
Dans les bois de Saint-Sornin.

Bouquin ou cerf... ? Il importe !
Dans tous les cas, l'animal
S'en vint, contre le brutal,
Chercher refuge à la porte
D'un vieil ermite discret,
Qui dans ces bois-là vivait.

Le bon ermite s'empresse
De recevoir le cabri
Et de le mettre à l'abri
De la meute qui le presse...
Et chacun, assurément,
En aurait fait tout autant :

Mais alors tout en colère
En rougissant de dépit
Gallery s'avance et dit
Au généreux solitaire :
« Rends-moi la bête à l'instant...
Ou gare à toi, fénéant ! »

C'est en vain que le saint homme
Dit : « Grâce pour l'animal ! »
Gallery, d'un ton brutal,
Indigne d'un gentilhomme,
Répond : « Tu vas m'obéir,
Ou bien sur le champ mourir ! »

Mais alors le vieil ermite,
Tout en colère à son tour,
En face dit au pandour :
« Écoute bien, hypocrite,
Ce que te dit par ma voix,
Dieu dont tu bravas les lois :

De tes crimes la mesure
Est comblée, et nul espoir
Ne te reste... Il va falloir
Expier avec usure
Tes forfaits, ta cruauté...,
Et ce pour l'éternité !

Sans respect pour le dimanche,
À la messe au lieu d'aller,
On te vit toujours chasser...
Dieu va prendre sa revanche,
Et cela dès aujourd'hui...
Le jour de vengeance à lui !

Chaque nuit, Dieu te l'ordonne,
Et jusqu'à la fin des temps,
En hiver comme au printemps,
En été comme en automne,
Tu courras toujours chassant...
Ainsi veut le Tout-Puissant ! »

Depuis ce temps-là, l'impie
Chaque nuit s'en va chassant,
Hélas ! toujours impuissant
À s'arrêter... Il expie
De la sorte ses méfaits,
Ou bien plutôt ses forfaits !

Mais lorsque le jour approche,
Il redescend en enfer,
Où le cruel Lucifer
Vous le remet à la broche
Jusqu'à ce qu'il fasse noir,
C'est-à-dire jusqu'au soir.

Voilà quelle est l'origine
De la Chasse-Gallery,
Qui fait le charivari
La nuit, et dans l'air chemine :
C'est Gallery le damné,
Bien justement condamné !

Morale :

Cette histoire nous démontre
Qu'à la messe on doit aller
Et ne jamais violer
la loi divine, - ou, par contre,
On s'expose au châtement
Qui dure éternellement.



un sens élargi du mot, qui désignait autrefois les « spectateurs » du jeu de paume, d'où l'expression « amuser la galerie » ; pour lui la *galerie* serait donc un « cortège », une « foule » se déployant bruyamment dans les airs : explication élégante, mais non prouvable.

Or il convient de prêter attention aussi aux noms du type *chasse-galière* ou, par mouillure du « l », *chasse-gayère*. On peut alors considérer tant *galière* que *galerie* comme des dérivés du vieux verbe *galier* : « aller à cheval », et comprendre les chasses *galerie* et *galière* comme des chasses « à cheval ». Cette explication, retenue par le lexicologue Pierre Rezeau, me paraît beaucoup plus simple et plus logique que les précédentes, s'agissant d'une chasse à courre, accompagnée de sa meute de chiens célestes. De plus, contrairement aux autres hypothèses, elle trouve une heureuse confirmation dans le nom de *chasse galopine* donnée en Vienne à la même apparition : il est donc bien ici question de galopade, et du train endiablé des montures. Du reste, les mentions de chevaux, de hennissements, de corps de cavalerie de bruits de galop, de cavaliers noirs montés sur des chevaux géants, sont légion dans les récits de cette « chasse fantastique » ou « chasse fantôme », tant en France qu'au Québec.

Le chasseur excessif

Malheureusement, la place manque ici pour ouvrir ici le très volumineux dossier concernant l'origine et la diffusion des légendes de chasse fantôme, et la bibliographie sur ces sujets est déjà considérable. Disons simplement que la vaste répartition européenne des récits et la date de la plus ancienne version connue (notée en 1091), ruinent absolument toute tentative d'en chercher l'origine, par exemple, dans le souvenir strictement localisé d'un petit hobereau du XVIII^e siècle français. Par ailleurs, l'apparemment germanique de cette légende est patent, à bien des points de vue. Quant à la vieille rationalisation postulant que les légendes « partent toujours d'un fond de réalité » et selon laquelle la chasse-galerie s'expliquerait donc « tout simplement » par le bruit d'ailes et les cris d'oiseaux migrateurs, elle est évidemment impuissante à justifier la forte présence de la légende en de nombreux lieux d'Europe où ces migrateurs ne passent jamais.



« Un autre moyen pour faciliter le meurtre, tout en le rendant licite et même recommandable, c'est de faire de l'animal un " nuisible "... » *Illustration de la chanson « La chasse au loup » de A. Betourné et Th. Labarre, lithographie de Bernard et Richebois aîné, vers 1840.*

La structure des versions françaises suffisamment développées est la suivante :

1. À la campagne, une partie de chasse est organisée, le jour du seigneur, par un homme ou plusieurs ;
2. Malgré le pacte implicite entre Dieu et ces chasseurs, ceux-ci, emportés par leur fougue, rompent l'interdit ;
3. La rupture du pacte est punie par une errance éternelle.

Ainsi, la clef de l'histoire se trouve-t-elle dans le fait que le chasseur, emporté par sa passion de tuer, n'obéit plus ni à la raison, ni à la religion, et qu'il va même jusqu'à se rendre responsable d'une double rupture de tabou : il chasse un jour du Seigneur (dimanche, Pâques...), et va forcer un cerf jusque dans la nef d'une église, ou dans le refuge d'un ermite. Ce dernier détail, fréquemment cité, est d'ailleurs très significatif : l'ermite, à la vie simple, ne se nourrissant que de plantes, ayant dominé ses passions et restant toujours attaché à sa grotte, continuera probablement ce même genre de vie hyper-sédentaire dans le Royaume des Cieux, mais toutes ces qualités le désignent comme une inversion

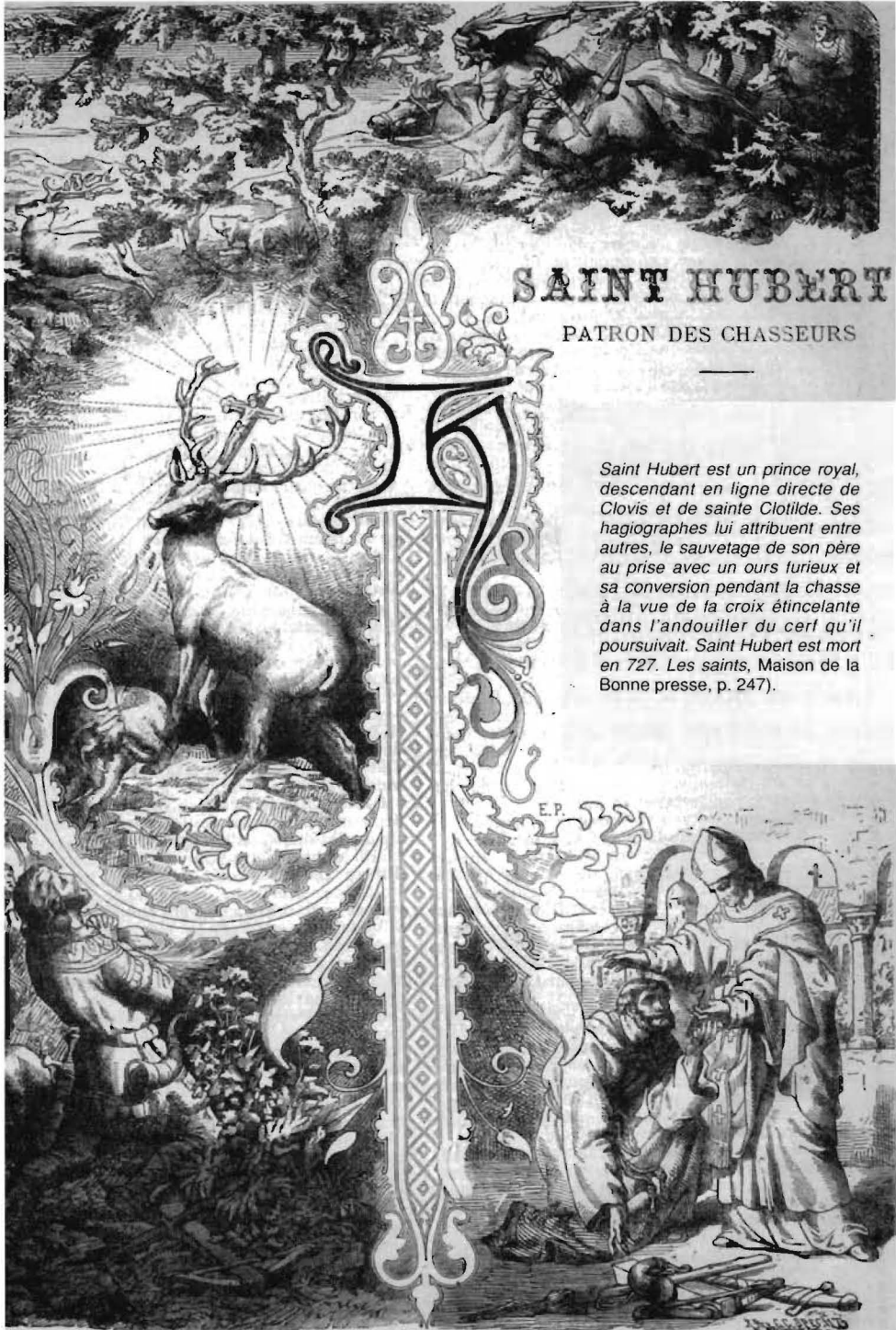
du seigneur prétentieux et hâbleur, dont la table est couverte de venaisons, qui est toujours par monts et par vaux, et qui cède à la passion de la chasse, jusqu'à « courre » en enfreignant de puissants interdits, pour n'y gagner finalement qu'une errance éternelle. La part animale présente en tout homme et dont l'ermite incarne la maîtrise, est au contraire libérée chez le chasseur impie de la légende, qui incarne la fureur de chasser, de verser le sang, et de tuer.

Il est évident que les chasseurs des légendes de « chasses fantastiques » ou de « chasses fantômes » – comme par ailleurs Placide-Eustache, et comme aussi saint Hubert ou saint Julien – incarnent l'excès. Et qui plus est, l'excès de plaisir à tuer. Ordinairement, ce plaisir-là, qui, quand même, n'est pas tout à fait comme les autres, est régulé par tout un appareil social, dont la fonction est d'en contenir l'exercice dans des limites jugées acceptables. Certes, dans la vie des chasseurs ordinaires, les excès... existent, mais ils sont généralement mesurés, ou très temporaires.

Et que se passerait-il si survenait le cas d'un chasseur incarnant l'excès par excellence, l'oubli de soi et de toute mesure ? À cette question qui, dans notre société, pourrait passer pour incongrue, les sociétés traditionnelles livrent une réponse mythique. En effet, de très nombreux mythes, par exemple dans les sociétés de chasseurs de l'est de l'Europe, font le récit des aventures d'un tel « chasseur excessif ». Au fond, l'histoire est toujours la même : celle d'un villageois ou d'un héros qui perd la tête, que la passion du sang entraîne, qui ne sait plus s'arrêter de chasser, et qui trucidé tout ce qui bouge. Au point même, disent certaines légendes, que le nombre des animaux commençait à diminuer dangereusement, et que le gibier menaçait de manquer.

Dans ces récits, ce qui est finalement menacé, c'est l'équilibre du monde. C'est alors, disent les mythes et les traditions, qu'intervient le « Maître des Animaux », qui se voit contraint de rétablir l'ordre en agissant sur le chasseur.

Qui est ce « Maître des Animaux » ? Chez les peuples prédateurs d'Europe, il s'agit d'une divinité maîtresse du gibier, et si les chasseurs parviennent bien à abattre des proies, il ne doivent jamais oublier que ce n'est qu'avec son assentiment, et à la condition de respecter certaines règles ou tabous. En cas de rupture d'interdit, le Maître ou la Maîtresse des Animaux, irrité, refuse bientôt la réussite aux chasseurs, qui reviennent régulièrement bredouilles, jusqu'à ce que réparation soit faite.



SAINT HUBERT

PATRON DES CHASSEURS

Saint Hubert est un prince royal, descendant en ligne directe de Clovis et de sainte Clotilde. Ses hagiographes lui attribuent entre autres, le sauvetage de son père au prise avec un ours furieux et sa conversion pendant la chasse à la vue de la croix étincelante dans l'andouiller du cerf qu'il poursuivait. Saint Hubert est mort en 727. Les saints, Maison de la Bonne presse, p. 247).

On a reconnu là l'une des bases des cultures chamaniques, puisque le chaman est, par définition, celui qui sait intercéder auprès de la divinité maîtresse des animaux, afin de plaider la cause de ses semblables. Lorsque cette divinité maîtresse du gibier se manifeste, c'est justement sous une forme animale et, chez les chasseurs altaïques, il s'agit alors très fréquemment d'un cervidé (un renne), ou du vieillard qui le monte.

Or qu'arrive-t-il à nos propres chasseurs excessifs, qu'il s'agisse de Galery, d'Hubert, d'Eustache, ou d'autres encore ? Tandis qu'ils poursuivent un cervidé, celui-ci se met soudain à parler, ou encore il disparaît, et c'est un saint homme qui se dresse soudainement devant le chasseur coupable, à la grande surprise de ce dernier, tancé d'importance et bientôt puni. Ou bien, comme dans un texte de 1460, il s'avère que l'animal traqué n'était autre qu'un merveilleux « blanc cerf » incarnant le Christ. Ou bien encore, les rayons d'une lumière aveuglante émanent d'une croix située entre les cors de l'animal, pendant qu'une voix surréelle s'en prend au chasseur coupable. Et l'ancienneté de ce motif du cerf aux cors rayonnants, encore diffusé de nos jours sur les images pieuses, ne fait aucun doute : il figure déjà au répertoire de l'art schématique ibérique, au III^e millénaire avant le Christ.

L'idée ne manque pas de charme, selon laquelle c'est finalement la même histoire qui serait ainsi racontée, d'un bout à l'autre de l'Europe, et sans doute depuis la Préhistoire. Qu'elle ait été mise au goût de chaque époque, et finalement christianisée grâce à « l'invention » du Purgatoire, ne doit pas faire illusion, car quelle que soit la société, le problème est toujours le même, qui consiste à poser des limites aux excès de chasse. Problème jamais définitivement résolu, et problème fort inquiétant. Car en la matière, comment dire précisément où se situe l'excès ? Comment préciser la limite au-delà de laquelle le chasseur devient un proscrit ? Ne tuer qu'un peu, ou selon certaines règles, n'est-ce pas quand même bien tuer ? Ne faire couler qu'un peu de sang, ou simplement le sang de telles ou telles espèces, n'est-ce pas quand même, et toujours, faire couler le sang ?

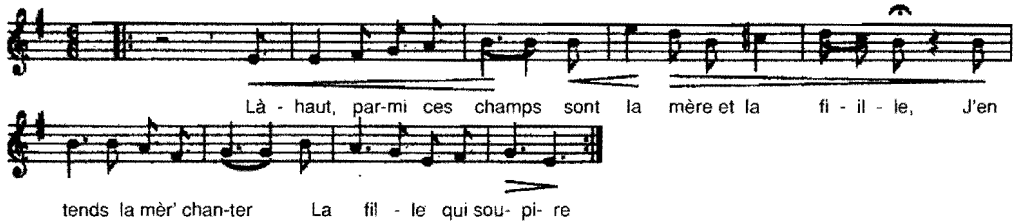
À ce type de questions, qui se posent aux sociétés de chasseurs de tous les continents, il est généralement répondu par l'institution de règles déterminant, avec une précision maniaque, la liste des espèces chassables et non chassables, ainsi que celle des périodes et des lieux de chasse ou non-chasse. L'oubli de ces interdits entraîne exclusion ou châtement, voire damnation éternelle dans le cas du seigneur impie de la chasse-galerie ou des autres chasses fantômes.



Probablement issu d'une famille romaine, Eustache et les siens furent livrés au martyre sous Hadrien. Selon ses hagiographes, Eustache, fêté le 20 septembre, dut sa conversion à une vision qu'il eut durant une partie de chasse; un cerf avec une croix dans l'andouillier lui est en effet apparu (*Les Saints*, Maison de la bonne presse, p. 68).

Comme il entre dans la chasse un élément de plaisir (et cela, dans notre société, de nos jours, d'autant plus que chasser n'est pas nécessaire), se pose une deuxième question : peut-on être sûr de ce que le chasseur, emporté par la frénésie de son plaisir, n'en viendra pas à chasser les hommes? Posée aussi crûment, cette question peut choquer. Mais dans notre culture, de nombreux récits évoquent pourtant la passion déraisonnable d'un nobliau pour la chasse à l'homme, et la chanson de la « Blanche biche », plusieurs fois recueillie en Poitou et Vendée, narre l'histoire d'un jeune chasseur n'écouter que son désir impétueux de traquer cette bête merveilleuse; mais celle-ci lui échappe toujours et, alors qu'il croit enfin l'atteindre, c'est en réalité sa propre sœur qu'il tue (cf. encadré p. 178). Du reste, le sort du chasseur excessif est souvent décrit dans les mythes dits de « chasse renversée » : un jour, ce chasseur-là deviendra lui-même gibier, à l'instar d'Actéon dépecé par sa propre meute. C'est le cas dans les récits de chasse sauvage où l'équipage

La Blanche Biche



Là - haut, par-mi ces champs sont la mère et la fi - il - le, J'en
tends la mèr' chan-ter La fil - le qui sou- pi- re

1

La-haut, parmi ces champs, sont la mère et la fille
J'entends la mèr'chanter, la fille qui soupire.

2

– Qu'as-tu à soupirer, Marguerite ma fille ?
– J'ai le cœur bien chagrin parce qu'on me marie.

3

Les chiens de trois barons sont toujours à ma suite,
Mais les chiens de René sont mon plus grand martyre.

4

Allez chère maman, à son château lui dire
Que j'suis fille la nuit et le jour blanche biche.

5

Elle prend son fuseau, sa quenouille dorée,
Au château de René, elle s'en est allée.

6

– Où sont tes chiens René, tes chiens, ta chasserie ?
– Mes chiens sont dans les bois chassant la blanche biche.

7

– Rapell'tes chiens, René, rapelle-les bien vite,
La bich'que tu poursuis, c'est ta sœur Marguerite.

8

Il prend son cornet d'or, sa trompette jolie,
N'a pas corné trois fois que la biche était prise.

9

Le plus puissant des chiens l'apporte à la cuisine.
René prend son couteau, en trois morceaux l'a mise.

10

Il dit au cuisinier : – Ce soir qu'elle soit cuite,
Car j'invite à souper le roi, sa compagnie.

11

Au milieu du repas, on entend Marguerite :
– Soupez, messieurs, soupez, j'suis la première assise.

12

Entre ces deux plats d'or, mes poitrines sont mises ;
A ce crochet d'argent mon petit cœur pendille.

13

Et René tomba mort, la mère évanouie :
– Que faire de mon bien ? Je n'ai garçon ni fille !

14

Jamais je ne verrai ni buissons ni épines
Sans qu'ils soient arrosés du sang de Marguerite (1).

*Texte et transcription musicale publiée en 1896 par Sylvain Trébuçq dans
La chanson en Vendée. Version recueillie auprès de M. Metay à Sérigné.*

Dedans la cour du roi, Margue ri - te sou - pi - re (bis)

Sa mère vat après : Oh! qu'avez-vous ma fil-le?

1

Dedans la cour du roi, Marguerite soupire (bis)
Sa mère vat après : – Oh ! qu'avez-vous, ma fille ?

2

Sa mère vat après : Oh ! qu'avez-vous, ma fille ? (bis)
Qu'avos (avez-vous) à soupirer, Marguerite, ma mie?

3

Qu'avos à soupirer, Marguerite, ma mie ? (bis)
– Je dois bien soupirer, je suis de cœur marrie.

4

Je suis fille le jour, et la nuit blanche biche.

5

Les chiens d' mon frèr' Renaud y sont à ma poursuite

6

– Rapell'tés chiens Renaud, rapell'tes chiens bien vite.

7

– Mes chiens sont dans le bois, chassant la blanche biche

8

Tu as menti Renaud, ça c'est ta sœur Marie.

9

Les chiens sont arrivés, traînant la blanche biche.

10

– Ce soir, à not'dîner, nous mangerons la biche.

11

– Entre deux plats d'argent mes poitrines sont mises.

12

A la porte du ciel mon âme y est écrite.

13

A celle des enfers cell'de Renaud est mise.

14

Renaud est tombé mort, Sa mère évanouie (2).



Texte et transcription musicale publiée en 1896 par Henri Gelin dans le Pays Poitevin (n° 3, septembre 1898). Version recueillie à François (l'air a été noté auprès de sa mère).



Le village du Breuil dans la commune de François en Deux-Sèvres s'est appelé entre autres Brolium Galeri en 1260 et Breuil Gallerit en 1609 (Ledain 1903 : 51). La légende de la Blanche Biche s'y est conservée jusqu'à nos jours sous diverses variantes. Contrairement à la chanson recueillie par Trébuçq une jeune fille, fille le jour devient blanche biche la nuit (cl. et coll. J.- L. Neveu).

fantôme est lancé à la poursuite d'un chasseur invétéré, dont la punition dans l'autre monde est justement de tenter à jamais d'échapper à ses poursuivants fantastiques.

Ce thème de la chasse à l'humain est rarement évoqué frontalement, mais il court dans tous les traités cynégétiques qui, depuis celui de Xénophon (IV^e siècle avant notre ère) jusqu'au fameux *Livre de Chasse* de Gaston Phœbus, associent la chasse à la guerre. Dans l'édition de 1573 de *La Vénerie* du fameux veneur poitevin Jacques du Fouilloux, ne lit-on pas que le plaisir de la chasse « *re crée l'esprit* » tout en permettant de mieux « *se défendre en conflits* » ? La chasse apparaît alors soit comme une préparation à la guerre, soit comme son substitut en temps de paix¹⁰. On ne peut donc s'étonner de la récente mode des tenues paramilitaires de camouflage, chez les chasseurs de la génération des jeunes gens qui firent la Guerre d'Algérie.

Certes, pour tuer sans culpabilité, le chasseur et sa société ont développé des comportements ou des techniques qui cherchent notamment à « chosifier » l'animal afin de l'éloigner de l'humain. Par ce moyen,

l'animal est perçu comme un étranger absolu à la communauté humaine, et son meurtre en est facilité. La preuve de ce mécanisme est donnée a contrario par le fait que plus un animal domestique est profondément intégré à la sphère de l'humanité, plus il paraît difficile de le tuer. Selon le degré de proximité de l'animal, un tel acte paraît simplement incongru, mais peut aller jusqu'à être perçu comme tout simplement inhumain : de nos jours, nombreux sont les chasseurs ne se privant guère de tuer les chats, qui jamais ne tueraient un chien.

Un autre moyen pour faciliter le meurtre, tout en le rendant licite et même recommandable, c'est de faire de l'animal un « nuisible », en feignant de renvoyer à un ordre naturel ce qui n'appartient jamais qu'à l'ordre de la culture. Il est alors intéressant de voir que, dans le même temps, le chasseur lui-même, se comportant en prédateur, s'animalise par l'expression de pulsions habituellement réprimées. Tous sens aux aguets, il traque les moindres laissées, détecte les senteurs, se camoufle, se terre, guette sa proie, la tue.

« Chasseur excessif » ?

Une manière de pléonasme.

J.-L. L. Q. ☞

1. On trouvera les références des témoignages vendéens dans Le Quellec 1996.

2. Cité dans Mineau et Racinoux 1995 : 124-125.

3. Robert & Valière 1979 : 115.

4. Desaiivre 1882 : 4.

5. Puichaud 1898-b : 27.

6. Noguès 1891 : 137-138.

7. Leproux 1959 : 43.

8. Guerry 1929.

9. Enquête de A. Monnet, J.-L. Gautrault, J. Pinet & P. Bouchon auprès de M. et M^{me} Fernand Aubry à Saint-Aubin, les 29-30 mars 1974, lors d'un stage organisé par l'UPCP.

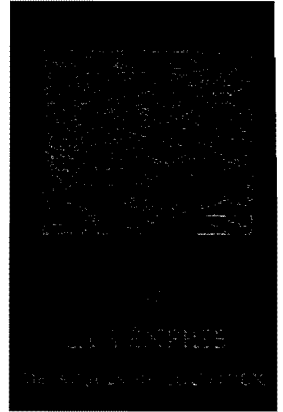
10. Hell 1994 : 40.

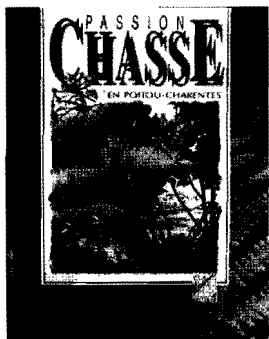
PERMIS DE CHASSER

- BOZON (M.), 1982 : Chasse, territoire, groupement de chasseurs, *Études rurales*, Juillet-décembre, pp. 335-342
- BUSSY (Cl.) et PROUTEAU (B.), 1993 : *Passion chasse en Poitou-Charentes*; Paris, Mosaïque éditions, 92 p.
- CHABOT (Comte de), 1898 : *La chasse à travers les âges*; Paris, Savaète éditeur, 405 p.
- CHABOT (Comte de), 1898 : Les veneurs poitevins, *Le Pays Poitevin*, n° 6, décembre, pp. 41-47
- CHAMBOREDON (J.-C.), 1982 : La diffusion de la chasse et la transformation des usages sociaux de l'espace rural, *Études rurales*, pp. 233-260
- CHARRAUD (J.-J.), 1993 : Enquête et condamnations pour braconnage et port d'armes sur les terres du Prieuré de Benest, *Aguiaine*, mars-avril, pp. 140-144
- DUMOUSTIER (H.) alias Abbé G. Michaud, 1923 : *Saint-Hubert et la chasse en Poitou*; Argenton-Château, L. Grimaud, 151 p.
- GAUTIER (M.), GAUVRIT (D.), 1981 : Paysans braconniers, *Une autre Vendée*; La Roche-sur-Yon, le Cercle d'or, pp. 147-149
- GAY (J.), 1984 : Procédés de chasse et de pêche de deux notables campagnards au XVIII^e siècle, *Aguiaine*, mars-avril, pp.98-106
- GUILBAUD (J.), 1979 : *La chasse et le droit*; Paris, Librairies Techniques, 835 p.
- LAROQUE (G.), 1966 : Le Poitou au temps des chassés du duc de Beaufort; *La revue du Bas-Poitou et des provinces de l'Ouest*, pp. 480-499
- POUGEARD (C.), 1989 : Chasse et société à la veille de la Révolution : L'exemple d'un procès de chasse à Brétignolles en 1776, *Annuaire de la Société d'Émulation de la Vendée*, pp. 45-52
- RIEUPEYROUX (F.), 1975 : *Eaux et forêts en Poitou sous l'ancien régime. I La chasse, le gibier et les animaux sauvages*; Poitiers, CRDP
- TISSEAU (P.), 1958 : Un procès de chasse sous François Ier; *Revue du Bas-Poitou*, pp.275-284
- YVON (P.), 1975 : Autour du permis de chasse, *revue de la SEFCO*, juillet-août, pp. 306-308

CHASSEURS ET SAVOIRS

- BAUD (G.), LECOUTEUX (G.), 1992 : De la chasse à la vache, *Aguiaine*, janvier-février, pp. 70-73
- BEAU (R.), 1974 : Chasses d'antan, chasses de nuit dans la région de Chef-Boutonne, *Revue de la SEFCO*, mars-avril, pp. 129-133
- BLANPAIN DE SAINT MARS, 1931 : Souvenirs de vénerie en Bas-Poitou; *Revue du Bas-Poitou*
- BREILLAT (L.), 1991 : La chasse aux alouettes : le traîneau, le miroir, *Aguiaine*, juillet-août, pp. 281-292





BUCHER (B.), 1982 : Rites et stratégies d'adaptation, La chasse à courre en Bocage vendéen, *Études rurales*, juillet-décembre, pp. 41-59

BUCHER (B.), 1995 : Métamorphoses de la chasse à courre, *Descendants de chouans, histoire et culture populaire dans la Vendée contemporaine*, Maison des sciences de l'homme, pp. 249-271

CHATELIER (R.), 1974 : Quelques engins utilisés autrefois par les chasseurs-braconniers en Poitou, *Revue de la SEFCO*, mai-juin, pp. 229-234, juillet-août, pp. 266-270, septembre-octobre pp. 347-362

COLLECTIF, 1984 : *Bestiaire Poitevin*; Vouillé, Geste paysanne, 352 p.

COLLECTIF, 1996 : *Les chasses traditionnelles*; Bordeaux, Sud-Ouest, 93 p.

FOUGEYROLLAS (cl. A.), 1969 : *Un animal de la grande vénerie, le loup : les chasses de loups en Poitou*; Perrin, 195 p.

FOUILLOUX (J. du), 1979 (1573) : *La Vénerie de Jacques du Fouilloux*; Paris, Éditions Jacques de Costa

GENS DE CHERVES, 1984 : Le gibier et le braconnage en Haut-Poitou (Mirebalais, Airvaudais), techniques traditionnelles de chasse, *Bestiaire Poitevin*, pp. 49-63

GUINOT (R.), 1946 : *La chasse : Petit gibier de plaine et de bois*; Paris, Éditions de Montsouris, 160 p.

LA ROULIERE (Louis de); 1888 : *Le traité de la chasse du lièvre en Poitou*; Niort, Clouzot, 42 p.

LEJEUNE (E.), 1977 : *Le nouveau guide marabout de la chasse*; Verviers, Les Nouvelles Éditions Marabout, 206 p.

LEPOUCHARD (C.); 1991 : La chasse à la vache, *Aguaine*, juillet-août, pp. 277-280

NOULET (C.), 1986 : *Les acharnés. Suiveurs de chasse à courre à Mervent*; Mémoire de maîtrise de sociologie, 320 p.

TEXIER (R.), 1974 : Sur quatre pièges à oiseaux enfantins, *Revue de la SEFCO*, janvier-février, pp. 57-64

CHASSE EN DIRES

AUDIER (A.), 1971 : Six contes de mensonge, *revue de la SEFCO*, janvier-février, p. 20

AUDIER (A.), THOMAS (G.), GRENON (C.), 1972 : Contes et conteurs de mensonges. Histoire du vieux Fougère, de Damien et de Grenon de la Belle-Croix à Sainte-Gemme, en Saintonge, *revue de la SEFCO*, janvier-février, pp. 1-18

CAMPION-VINCENT (V.), RENARD (J.-B.), 1990 : *Légendes urbaines. Rumeurs d'aujourd'hui*; Paris, Payot

CAMPION-VINCENT (V.), 1992 : *Des fauves dans nos campagnes*; Paris, Imago, 156 p.

CLUB « ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES », s.d. : *Les men-tries à Ugène*; La Roche-sur-Yon, 20 p.



- COLLECTIF, 1973 : À propos de...; contes de mensonge, *revue de la SEFCO*, novembre-décembre, pp. 472-473
- DESAIVRE (L.), 1882 : *Études de mythologie locale. Le monde fantastique*; Saint-Maixent, Reversé, 25 p.
- DESCOMBES (R.), 1981 : *Ces bêtes mal aimées*; Rennes, Ouest-France.
- GAUTIER (M.), 1986 : *Contes populaires de Vendée*; Vouillé, Geste paysanne/Le Cercle d'Or, 25 p.
- GAUTIER (M.), GAUVRIT (D.), 1981 : Mentries, *Une autre Vendée*; La Roche-sur-Yon, le Cercle d'or, pp. 221-229
- GUERRY, 1829 : Note pour les usages et les traditions du Poitou, *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères*, t. VIII, pp. 451-464
- HELL (B.), 1994 : *Le sang noir : chasse et mythe du sauvage en Europe*; Paris, Flammarion, 381p.
- KOLLMANN (V.), 1992 : Bitardville, *Coutumès en Vienne/1*; Mougou, Geste éditions, pp. 12-29
- LEPROUX (M.), 1959 : *Du berceau à la tombe (Contributions au folklore charentais)*; Paris, PUF, 336 p.
- LE QUELLEC (J.-L.), 1996 : *La Vendée légendaire et mythologique*; Mougou, Geste éditions, 414 p.
- MARTIN (H.), 1970 : Contes de L'Épine en Noirmoutier. Les aventures de roublotte, *revue de la SEFCO*, juillet-août, pp. 319-323
- NADAUD (J.), 1958 : *La chasse et le gibier de nos régions*; Paris, le livre de poche encyclopédique
- MINEAU (R.), RACINOX (L.), 1995 : *la Vienne légendaire et mythologique*; Poitiers, Brissaud, 398p.
- NOGUES (J.-L.-M.), 1891 : *Les mœurs d'autrefois en Saintonge et en Aunis*; Saintes, Secrétariat de la commissions des arts, 217 p.
- PUICHAUD (C.), 1898 : Légendes et superstitions; *Le Pays poitevin*, n°4, pp. 26-28
- RIBOULLAULT (Cl.), 1997 : « Grand comme ça! » Chasse et pêche, lieux de mémoire et d'oralité, *La Mandragore*, N° 1 Métiève/Cerdo, pp. 121-126
- RIMBAULT (M.), 1988 : *Mon village : contes et histoires*; La Mothe-Saint-Héray, C.A., 94 p.
- SEBILLOT (P.), 1984 (1904-1906) : *Le folklore de France. La faune*; Paris, Imago, 386 p.
- THOMAS (G.), 1972 : À propos de... contes de mensonges, *revue de la SEFCO*, mars-avril, pp.115-116
- THOMAS (G.), 1973 : Une veillée rochelaise : trente contes de mensonge, *Revue de la SEFCO*, mai-juin (pp. 201-210), juillet-août (pp.256-263), septembre-octobre (pp. 331-341)
- VALIÈRE (M.), ROBERT (C.), 1979 : *Récits et contes populaires du Poitou*; Paris, Gallimard, 190 p.
- VALIÈRE (M.), ROBERT (C.), 1982 : La tradition orale du conte de mensonge en Poitou, *Le monde alpin et rhodanien*, n°1-4, pp. 337-347

